



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : CAEN

Etablissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3MA12000022

Domaines : Arts, lettres, langues/sciences humaines et sociales

Mention : Lettres, arts et philosophie

## Présentation de la mention

La mention « Lettres, arts et philosophie » correspond très clairement à trois spécialités. Les spécialités « Lettres modernes et classiques » et « Philosophie » comprennent désormais deux parcours (« Recherche » et « Enseignement »). La spécialité « Arts du spectacle » comporte quant à elle trois parcours : « Théâtre » et « Cinéma » (qui proposent eux-mêmes une option recherche et une option professionnalisante : « Archives numériques des arts du spectacle ») et un parcours professionnel (« Métiers de la production »).

Les débouchés sont variés : métiers de l'enseignement, de la communication, de la culture et du patrimoine ; métiers de bibliothèque, des archives, de la production cinématographique.

Cette restructuration du master (dans lequel la spécialité « Arts du spectacle » devient visible grâce à la création d'un parcours professionnel : « Métiers de la production ») est cohérente. Elle correspond à l'offre de formation de l'établissement où existe une licence « Arts du spectacle ». Les parcours recherche et professionnels s'équilibrent.

## Indicateurs

Effectifs constatés en 2009-2010 (M1+M2)	129
Effectifs attendus	230
Taux de réussite	42 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

### • Appréciation globale :

Ce master prépare à la fois aux métiers de la recherche, de l'enseignement, de la communication et de la culture, en fonction de ses diverses spécialités. Les objectifs scientifiques qu'il s'assigne sont conformes à ces débouchés : acquisition d'une solide culture générale (soucieuse du soubassement historique, anthropologique et culturel), compétences rédactionnelles, maîtrise du discours oral, acquisition de méthodes plus spécifiques en fonction des parcours (exploitation des archives par exemple).

Le master occupe une place assez clairement délimitée dans l'offre de formation de l'établissement : il propose un prolongement bienvenu à la licence « Arts du spectacle », notamment. Seuls les contours de la mention



voisine « Documents », qui ne sont pas précisés dans le dossier, pourraient créer une interférence. Les parcours et options professionnels ou professionnalisants (par exemple l'option « Préparation aux concours des métiers des bibliothèques », qui est mutualisée au niveau de l'UFR en S3, ou l'option « Archives numériques des arts du spectacle ») correspondent à une demande de la part d'organismes régionaux (CFCB, DRAC). La spécialité « Arts du spectacle » est unique en son genre sur le plan régional ; elle a peu d'équivalents à l'échelle nationale.

Cette mention se caractérise par un très bon adossement à la recherche. Dans le cadre de la Maison de la recherche, cinq laboratoires sont ouverts aux étudiants, invités à participer activement aux travaux en cours. Toutefois, rien ne prouve que ces participations sont effectives dans toutes les spécialités. Par ailleurs, un bon environnement socio-professionnel est assuré grâce à la présence de nombreux professionnels qualifiés dans l'équipe pédagogique et grâce à de nombreux partenariats régionaux entreprises ou associations culturelles régionales fortes. Les conventions restent toutefois à préciser.

La formation continue commence à être assurée par l'enseignement à distance (CEMU : Centre d'enseignement multimedia universitaire) dans le parcours recherche « Lettres modernes ». Le master professionnel « Arts du spectacle » permet des reprises d'études pour les créateurs de structure de production.

La structure globale du master repose sur l'existence d'un tronc commun et sur diverses mutualisations des enseignements, ce qui renforce sa cohérence. Des stages sont organisés de façon très progressive et concertée, qu'il s'agisse des parcours « Enseignement » ou « Arts du spectacle ». L'équipe pédagogique, de qualité, répond parfaitement aux besoins de ce master. En revanche, le pilotage demande à être renforcé : il faudrait préciser les fonctions du responsable de la mention et créer - comme cela est d'ailleurs prévu - un conseil de pilotage. On ne peut évaluer la dimension internationale de ce master car la vitalité des échanges (Erasmus par exemple) n'est pas estimée.

Les étudiants proviennent pour l'essentiel de l'Université de Caen. Les flux sont assez stables, mais décroissants en « Arts du spectacle ». On peut supposer que la création du parcours professionnel sera bénéfique puisqu'elle correspond à une attente de la région. Le taux d'abandon en M2 « Lettres modernes » reste fort élevé. Il importe de mettre en place un dispositif d'évaluation du devenir des étudiants, comme cela est prévu. L'autoévaluation propose une remédiation quant aux problèmes de pilotage de la mention ; elle est soucieuse de l'environnement professionnel, ce qui permet de penser rationnellement la restructuration du master. En revanche, la question de la recherche n'est guère prise en compte.

- Points forts :
  - Les mutualisations importantes, témoignant de la cohérence de la mention.
  - L'adossement à la recherche effectif : réelle interaction des programmes de séminaire et des travaux des laboratoires.
  
- Points faibles :
  - La spécialité « Arts du spectacle », à repenser.
  - Le pilotage, inexistant pour l'instant.
  - Les flux, surévalués (comme le confirme le CEVU).
  - La dimension internationale, difficile à évaluer et sans guère d'existence.
  - L'inégale attention portée au volet recherche.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement )

Il serait bon de prévoir une véritable structure de pilotage ainsi qu'un dispositif d'évaluation du devenir des étudiants. Il serait intéressant aussi d'évaluer, voire de renforcer, la dimension internationale de ce master. Il faudrait préciser les objectifs de la spécialité « Arts du spectacle » et en consolider les contenus professionnels.

# Appréciation par spécialité

## Lettres modernes et classiques

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Lettres modernes et classiques » comporte deux parcours : « Recherche » et « Enseignement », qui proposent chacun deux options : « Lettres modernes » ou « Lettres classiques ». Au S3, les étudiants ont la possibilité de suivre l'option « Préparation au concours des métiers des bibliothèques », mutualisée au niveau de l'UFR (avec le master « Documents » notamment).

- Indicateurs :

Effectifs constatés en 2009-2010	89
Effectifs attendus	150
Taux de réussite	33 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Les objectifs scientifiques de cette mention sont cohérents et donnent à l'étudiant des compétences transversales : acquis culturels, maîtrise d'outils critiques et méthodologiques permettant la maîtrise de l'écrit comme de l'oral. La mutualisation d'enseignements entre les lettres modernes et classiques permet de soutenir cette dernière formation, malgré des flux moins importants. On regrette seulement que le contenu disciplinaire soit un peu faible dans le parcours « Enseignement » - ce qui donne cependant de très bons résultats à l'admissibilité du CAPES -, très fortement axé sur la professionnalisation. Dans ce contexte, des stages d'observation et en responsabilité sont prévus dans le cursus.

Les séminaires de littérature sont adossés au LASLAR (« Lettres, arts du spectacle, langues romanes ») aux travaux duquel les étudiants peuvent participer. L'apprentissage à la recherche est progressif et structuré.

Reste que le taux de réussite est faible et que les flux attendus semblent très optimistes.

- Points forts :

- L'adossement à la recherche, de qualité et effectif.
- Le principe de mutualisation.
- L'initiation à la recherche, particulièrement bien structurée (progression et suivi des mémoires).
- Les bons résultats d'admissibilité au CAPES.

- Points faibles :

- Les contenus disciplinaires spécifiques (littérature), trop légers dans le parcours « Enseignement ».
- La prévision des effectifs, très optimiste.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

# Recommandations pour l'établissement

Il serait bon de mettre en place des modalités de suivi du devenir des étudiants et de renforcer l'enseignement disciplinaire (littérature) dans le parcours « Enseignement ».

## Arts du spectacle

- Présentation de la spécialité :

Lors du précédent quadriennal, la formation en « Arts du spectacle » était moins visible. Elle devient une spécialité à part entière en raison de la création d'un parcours professionnel : « Métiers de la production ». La spécialité offre en outre un parcours recherche double : « Théâtre et cinéma », avec le choix entre une option recherche et l'option professionnalisante commune (« Archives numériques des arts du spectacle »). La visibilité de cette formation est accrue, en adéquation avec l'environnement (licence « Arts du spectacle ») et consolidée par le parcours professionnel qui répond à un besoin sur le plan régional.

- Indicateurs :

Effectifs constatés en 2009-2010	63
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	25 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité fait écho aux attentes de la région sur le plan de la formation professionnelle. Celle-ci est assurée par une politique de stages dynamique dès le S2 et par la collaboration d'institutions régionales et l'intégration de professionnels compétents dans l'équipe pédagogique. Le parcours recherche garantit une ouverture transdisciplinaire grâce au tronc commun à la mention. Une formation méthodologique commune s'affine ensuite selon les parcours choisis : nouvelles technologies pour la valorisation des fonds d'archives, par exemple. L'appui recherche est assuré par le LASLAR, qui intègre activement les étudiants, mais beaucoup moins par le Centre de recherche d'histoire quantitative aux thématiques éloignées.

Les finalités du volet recherche de la spécialité sont cependant moins lisibles. D'autre part, on peut s'étonner de la faible prise en compte de la dimension « création », alors même que cette problématique est supposée mettre en synergie les spécialités de la mention. La dimension internationale manque.

On peut douter du fait que la création du parcours professionnel, sur des bases incertaines, suffise à remédier à la fois à la baisse des effectifs et au faible taux de réussite. Le dossier présenté, non encore arrivé à maturité, mérite incontestablement une réflexion supplémentaire.

- Points forts :

- Un effort pour adapter les parcours à la professionnalisation.
- L'identité de la formation en adéquation avec l'environnement, ses offres et ses attentes (université, région).
- Un adossement recherche convenable.



- Points faibles :
  - Les objectifs de la spécialité sont extrêmement confus.
  - Des effectifs en baisse, pour de faibles taux de réussite.
  - Le volet « création » très peu représenté.
  - La dimension archivistique traitée trop légèrement.
  - Un parcours recherche paradoxalement moins lisible.
  - Le recrutement très local.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité créée, en dépit de son intérêt, devrait être repensée pour remédier aux insuffisances repérées dans le dossier et assurer de réels débouchés professionnels aux étudiants. Il serait bon, en outre, de renforcer les objectifs des parcours recherche dont on perçoit mal les finalités, malgré un bon environnement (laboratoires). Le volet « création » devrait être pris en compte dans le contenu des enseignements et mieux représenté dans l'équipe pédagogique, compte tenu des visées de la formation. La collaboration renforcée avec les historiens, notamment pour ce qui touche aux archives (même d'un genre particulier comme celles du théâtre ou du cinéma) et l'approfondissement du lien avec l'IMEC, sur ce point, pourraient se révéler judicieux.

L'évaluation du devenir des étudiants serait indispensable pour une spécialité en partie professionnelle.

### Philosophie

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité propose désormais deux parcours : recherche (« Histoire de la philosophie » et « Philosophie contemporaine ») et enseignement. Elle offre le choix de l'option professionnalisante « Bibliothèques » commune à la mention au S3.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation s'appuie sur le tronc commun du master « Lettres, arts, philosophie » et les deux parcours mutualisent les enseignements disciplinaires. Le parcours « Enseignement » se caractérise en fait par des unités supplémentaires : stages et « renforcement disciplinaire CAPES ». Le mémoire attendu en M1 est le même, d'où un déséquilibre sensible entre les deux parcours. La formation professionnelle est bien pensée, mais se présente comme une greffe qui s'ajoute aux contenus du parcours recherche. Seul le mémoire de M2 - non attendu dans le parcours enseignement - fait la différence.

L'adossement à la recherche est effectif et de qualité (EA « Identité et subjectivité ») : l'existence d'un séminaire de recherche dynamise cet échange. Mais, on ignore s'il existe une progression entre les deux mémoires de recherche.



- Points forts :
  - Le contenu des UE, qui témoigne d'un bon approfondissement disciplinaire, tout en ménageant des compétences transversales.
  - La dimension professionnalisante, bien pensée.
  - Le bon appui recherche.
  - Le taux de réussite au CAPES, élevé par rapport à la moyenne nationale.
- Points faibles :
  - La formation à la recherche, qui ne présente pas de progression explicite (en particulier entre les deux mémoires de M1 et de M2).
  - L'absence d'évaluation du devenir des étudiants.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait profitable de ménager une progression entre les deux mémoires de recherche de M1 et de M2 ou d'en redéfinir les objectifs, à cause d'un risque de déséquilibre (notamment quant à la somme de travail à fournir) entre les deux parcours. Un suivi des étudiants et une ouverture plus explicite à l'international seraient très utiles.